

N/REF : 13/03/2024 15H41 C:007977 I:11806

GOUIN PIERRE

V/Appel du Mercredi 13/03/2024 a 15H41

**16 RUE FERNAND RAYNAUD
35230 NOYAL CHATILLON**

IMMEUBLE : 16 RAYNAUD
16 RUE FERNAND RAYNAUD
35230 NOYAL CHATILLON S/ SEICHE

Rennes, le 28 Mars 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 RAYMAUD - MR GOUIN 06 01 94 11 44

MOTIF : FUITE DANS LE JARDIN SOUS LA TERRASSE,
SELON LE CLIENT PREVOIR MANCHON 050 ET RÉDUCTION 50/100

Donneur d'ordre : M. P GOVIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 18/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE PVC 100 ET PVC 40
RACCORDEMENT NOUVEAU TRONÇON PVC
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 18/03/24 a 15H31 M. P GOVIN

REGLEMENT PAR CHEQUE N°5649029 - 117,38€ - CA

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 18/03	1	67,23		67,23
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,48		39,48
TOTAL H.T.					106,71
T.V.A. a 10,00%					10,67
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>117,38</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.